



RÈGLEMENT COMPÉTITION

Dans le présent document, le terme "participant" renvoie aux deux genres (Hommes et Femmes), "AffB" désigne Affiliates Battle.

I. AFFILIATES BATTLE – Termes et Conditions

L'Affiliates Battle (AffB) est une compétition de Fitness ouverte à tous ceux qui respectent le présent règlement. Pour pouvoir prendre part à la compétition, les termes et conditions de la compétition doivent être acceptés. En participant à l'AffB, vous acceptez les présentes conditions et règles relatives à l'organisation de cette compétition, ainsi que sa politique de confidentialité et d'annulation.

1) Exigences pour la participation, classes d'âge :

- a) Pour être autorisé à participer, les participants doivent remplir les exigences suivantes :
 - i) Les participants doivent être majeurs ou détenir une autorisation parentale les autorisant à participer à l'AffB au début de la compétition (qualifications en ligne) pour les mineurs. L'autorisation parentale doit être envoyée lors de l'inscription.
 - ii) Les participants doivent accepter les termes et conditions, la politique de confidentialité et d'annulation,
 - iii) Les participants doivent s'inscrire dans le temps imparti pour les qualifications en ligne sur le site CompetitionCorner. Le participant doit également s'acquitter des frais d'inscription quelque soit la division dans laquelle il participe.
 - iv) Les participants doivent accepter un éventuel contrôle anti-dopage sans restriction. La liste des produits dopants interdits est celle émise par l' AFLD et disponible en suivant ce lien :
<https://www.afld.fr/lama-publie-la-liste-des-substances-et-methodes-interdites-2020/>



- v) Seulement les pays francophones peuvent participer à l'événement. Nous entendons par pays francophones, tous les pays possédant au moins une région ou un canton ayant pour langue le Français. La Belgique, Suisse, Luxembourg, Réunion et tous les autres pays sont donc les bienvenus. Vous trouverez une liste de tous ces pays francophones ici : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pays_ayant_le_fran%C3%A7ais_pour_langue_officielle
- b) Les organisateurs proposent les catégories et divisions suivantes pour hommes et femmes :
- RX / Adaptive 15+
 - RX / Teens 15 - 17
 - RX / Elite 18 - 34
 - RX / Master 35 - 39
 - RX / Master 40+
 - RX / Master 45+
 - RX / TEAM OF 3 / 15+ / Homme Homme Homme
 - RX / TEAM OF 3 / 15+ / Homme Homme Femme
 - INTERMEDIAIRE / TEAM OF 3 / 15+ / Homme Homme Homme
 - INTERMEDIAIRE / TEAM OF 3 / 15+ / Homme Homme Femme
- c) Les catégories d'âge sont définies par la date de naissance. Les organisateurs tiennent compte de la date anniversaire du participant la veille du premier jour de la phase de qualification.

2) Code d'honneur durant la compétition, décision des Juges,

- a) Les athlètes se comporteront avec justesse et honneur à tout moment de la compétition. Le manque d'esprit sportif (triche), la prise de produits dopants, les troubles apportés aux autres athlètes, la discrimination envers ces derniers, les sponsors ou les organisateurs seront sanctionnés par une suspension, disqualification et/ou une exclusion de l'AffB. Cela vaut pour toutes autres actions ou comportements visant à nuire à l'organisation de l'AffB elle-même, à d'autres parties (ex : spectateurs) ou cherchant à empêcher à l'AffB de se dérouler dans les meilleures conditions.
- b) Les décisions de l'ensemble des juges et de l'organisation sont irrévocables et font foi.



3) Qualifications (en ligne)

- a) Les athlètes doivent réaliser le wod de qualification spécifique. La description de ce dernier sera disponible en ligne. Les wod finaux quant à eux seront dévoilés le jour de la finale.
- b) Les descriptions contiendront des éléments clairs et objectifs, comme :
- Les exercices annoncés avec leur position de départ et de fin. Tout comme les formes d'exécution, les techniques et les équipements interdits.
 - Barre de 20kg pour les hommes / Barre de 15kg pour les femmes.
 - Le nombre de répétitions attendu ou le format de répétition et/ou de temps voulu.
 - Les équipements nécessaires si besoin. Les épreuves de rameur devront être réalisées sur des rameurs de marque Concept2 de version PM3, PM4 ou PM5.
 - Les poids sont attendus en kilogrammes. Si les athlètes viennent à utiliser des poids en livres, ils doivent appliquer la conversion suivante 1 lbs = 0,450kg
 - Le temps limite est à respecter.
- c) Les qualifications en ligne consistent en la réalisation d'un unique workout. Les qualifications en ligne débuteront et finiront aux dates publiées sur la page Facebook ainsi que sur la compétition CompetitionCorner. Les organisateurs se réservent le droit de procéder à des changements.
- d) Un juge est obligatoire pour toutes les catégories présentées ci-dessus. Le juge doit avoir pris connaissance des standards pour chaque workout et doit être visible pendant l'intégralité du workout en train de regarder/juger l'athlète. Si les organisateurs ont une raison de penser que les scores soumis sont incorrects/manipulés, il peut modifier le score. Les organisateurs se réservent le droit de demander une vidéo quelle que soit la raison, sans avoir à se justifier. L'athlète dispose alors d'un délai de 48 heures pour fournir la vidéo (le délai débutant au moment de l'envoi de l'e-mail par l'organisateur). Si la vidéo n'était pas fournie dans le délai imparti, le score serait annulé sans aucun recours possible. Une vidéo sera demandée pour tous les athlètes inscrits. Cette vidéo devra laisser apparaître l'intégralité du workout et les standards doivent être clairement visibles. S'il apparaît plus de 5 "no reps" (répétitions qui ne respectent



pas les standards spécifiés et que le juge considère malgré tout comme bonnes) le score sera pénalisé de 15%. L'athlète sera prévenu au plus vite de manière à pouvoir retenter le workout.

- e) Les organisateurs proposent plusieurs catégories. Tous les participants inscrits en "RX", "Team of 3 RX", pourront se qualifier pour la phase finale. A l'issue de la phase de qualification, une nouvelle division "INTERMÉDIAIRE" sera créée pour les catégories "Team of 3" qui accédera également à la phase finale.
- f) Un seul changement d'athlète par équipe sera autorisé, peu importe la raison.

4) Système de scoring

- a) Les scores de chaque workout de l'AffB est basé sur le temps le plus rapide, le plus grand nombre de répétitions ou la plus haute charge et seront visibles sur le site web. Toutes les répétitions incorrectes ou invalides selon les standards seront jugées "no rep". Si le workout est basé sur le temps le plus rapide, le classement sera établi dans le temps du plus rapide au plus lent qui aura été réalisé pour le workout en question. Si le workout est basé sur le plus grand nombre de répétitions, le classement sera établi sur le nombre de répétitions du plus élevé au moins élevé. Si le workout est basé sur la plus lourde charge, le classement sera établi sur les charges de la plus lourde à la moins lourde.
- b) Chaque athlète est responsable du respect des standards. De plus, un juge doit être présent durant l'intégralité du workout pour toutes les catégories. Le juge doit vérifier les standards des mouvements, compter les répétitions et valider le score à la fin du workout.
- c) Au final, les juges nommés par les organisateurs approuveront les performances des athlètes.
- d) La soumission des scores pour la compétition en ligne est basée sur l'honnêteté et l'honneur. Au-delà de ça, l'organisateur se réserve le droit de réclamer les vidéos comme indiqué dans le §3,d. Les résultats finaux de la compétition en ligne seront déterminés par les organisateurs en suivant les règles mentionnées au §4, b.



- e) Pour la phase finale, des règles additionnelles mentionnées au §6 seront appliquées.

5) Phases Finales

- a) Les phases finales se tiendront en France, dans la ville de Nîmes au sein du Parnasse de Nîmes pendant le week end du 22 & 23 Juillet 2023.
- b) Les athlètes ayant reçu une invitation pour participer aux phases finales auront 4 jours de délai pour accepter l'invitation reçue par mail. Si l'athlète ne répond pas avant la fin du délai, sa place ne sera plus valable. Dans ce cas – et si l'athlète ne veut ou ne peut pas prendre part à la finale- l'organisateur se réserve le droit de nommer l'athlète suivant au classement dans le même sexe et la même division.
- c) Le jour de la phase finale, les athlètes auront plusieurs workouts à accomplir. Tous les détails concernant les workouts de la phase finale seront communiqués plus tard avec l'invitation aux phases finales.
- d) Le tarif pour accéder à la phase finale sera de 130€ en INDIV et 360€ en TEAM OF 3. (Sont en sus les frais de Compétition Corner).

6) Scoring des phases finales

- a) Les vainqueurs seront déterminés par un processus de points, tous les athlètes devront réaliser un certain nombre de workout et totaliser le moins de points pour se placer en tête du classement.
- b) Chaque workout sera jugé par un juge officiel qui pointera chaque critère en fonction du workout, de la division et de la classe d'âge. Chaque athlète et/ou son/ sa coach devront signer la feuille de score. Une feuille de score validée et signée ne pourra être contestée. Les décisions des juges sont incontestables et irrévocables (cf §2, b).
- c) Dans le cas d'une égalité entre deux athlètes, la procédure suivante sera suivie :
- Les organisateurs prendront en compte les points des qualifications – le mieux placé sera qualifié ;
 - Si les scores des qualifications étaient égaux, l'athlète le plus âgé serait qualifié ;



- Si il persistait une égalité, les athlètes auraient à réaliser un nouveau workout dont le vainqueur sera qualifié pour le round suivant.
- d) En cas d'égalité dans le round final parmi les trois premiers, les organisateurs prendront en compte les scores de l'ensemble de la phase finale. L'athlète qui aurait remporté le plus de workout sera placé devant les autres. Si il y avait encore égalité, les prix seraient divisés entre les athlètes ayant le même score. Si ce n'était pas possible, le vainqueur sera désigné par tirage au sort.

7) Acceptation de publication et de transmission des données / vidéos / droits d'auteur, tiers et copyright

- a) Pour la vérification des scores, les organisateurs auront le droit de vous demander les vidéos de vos workouts. De plus, nous chargerons un reporter pour réaliser des photos et vidéos de la compétition finale. En participant, vous acceptez la production, la publication l'édition et la distribution de ces vidéos/photos en accord avec les clauses suivantes :
- vous acceptez que nous puissions prendre des photos/vidéos de vous lors de la phase finale. Nous serons autorisés à télécharger et publier ces photos/vidéos ainsi que les vidéos que vous aurez transférées sur notre site web, sur Youtube et nos Réseaux Sociaux.
 - De plus, vous acceptez que nous soyons autorisés à transmettre ces vidéos/photos à nos partenaires et sponsors (liste disponible sur notre site web). Les partenaires et sponsors sont autorisés à télécharger et publier au public pour promouvoir l'AffB et ses supports.
 - Votre acceptation couvre toutes les captures d'écran et les extraits vidéos.
 - Nous sommes autorisés à utiliser les photos sur notre site web et sur nos pages Facebook et Instagram. Nous sommes autorisés également à éditer, modifier et transférer les photos à nos partenaires.
 - Vous nous autorisez à dupliquer et diffuser les vidéos et photos (et des extraits de celles- ci) en utilisant des supports digitaux incluant tous les systèmes digitaux ou interactifs (ex : CD-ROM, CD-i, e-book, DVD...etc)
 - Le droit de publier par d'autres moyens de duplication et de diffusion des photos, par exemple sur des calendriers, en particulier pour du digital, ou d'autres méthodes similaires.
 - Le droit d'archiver vidéos et photos seules ou en série avec d'autres oeuvres et d'utiliser ou d'éditer des photos et vidéos d'une manière physique ou



virtuelle, de collecter en compilation et/ou en banque de données et de donner l'accès à des tiers aux vidéos et photos par tous les moyens (ex : services online)

- Le droit d'éditer/transformer ou charger quelqu'un d'éditer/transformer les vidéos et photos en entier ou en partie par l'utilisation de toutes méthodes analogiques, digitales ou autres, en particulier le droit de changer, d'améliorer et de recombinaison avec d'autres oeuvres, de déterminer les titres, digitaliser la vidéo ou photo, d'ajouter du texte dans la limite des droits admis.
 - Le droit d'utiliser les photos et vidéos pour copies, diffusion ou toute autre action incluant internet en tout ou partie, en respectant les droits émis pour la publicité des annonceurs ou d'une tierce partie incluant leurs produits- avec ou sans paiement.
- b) Si vous transférez des vidéos sur lesquelles d'autres personnes apparaissent, vous déclarez que vous avez leur accord (pour les mineurs, l'accord des parents ou du représentant légal) pour les mettre, publier et télécharger en accord avec la clause a) et que leurs droits personnels ne seront pas offensés. Des poursuites pourront être engagées pour une annulation ou une exclusion de la compétition.
- c) Cette acceptation est valable dans le monde entier et sans limite de temps.